

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 25 juin 2018
Nombre des Membres en exercice : 78

OBJET : 2018-04-44 – COMMANDE PUBLIQUE (1.1) – AVENANT N° 01 AUX MARCHÉS DE PRESTATIONS DE COLLECTE, TRAITEMENT, TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS – LOT 3

DATE DE CONVOCATION : 18 JUIN 2018

DATE DE L’AFFICHAGE : 2 JUILLET 2018 de l’extrait de Délibération

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	Yvan TARDY, Jean-Louis CLAUDON, André FONTANA, Gérald LIOUVILLE, Jean-Luc LELIEVRE, Elisabeth POIRSON ayant la suppléance de Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE, Emmanuel PAYEUR, Bernard FABING, , Fabrice CHARTREUX, Laurent GUYOT, Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE ayant la procuration de Yolande AGRIMONTI, Christophe MAURY, Isabelle GUILLAUME, Patrice KNAPEK, Alain BLUEM ayant la suppléance d’André MAGNIER, Michèle PILOT (à compter de la 2018.04.19bis), Philippe MONALDESCHI (ayant la procuration de Michèle PILOT jusqu’à la 2018.04.19), Isabelle GASPARD, Bruno BECK, Bernard DROUIN, Raphaël ARNOULD, Gérard BOULANGER, Corinne LALANCE, Christine THERMINOT, Damien BRASSEUR (départ à la 2018.04.38), Régis MATHIEU, Roger JOUBERT, Thomas MIGOT, Chantal PIERSON ayant la procuration de Jean-François SEGALT, Bernard DEPAILLAT, Philippe HENNEBERT, Patrick MOUROLIN ayant la suppléance de Jean-François MATTE, Kristell JUVEN, Patrick FLABAT, Gérald ERZEN, Xavier RICHARD, Alde HARMAND (à compter de la 2018.04.07), Jorge BOCANEGRA ayant la procuration de Lydie LEPIOUFF, Olivier HEYOB ayant la procuration de Christine ASSFELD LAMAZE, Fabrice DE SANTIS, Marie VIOT ayant la procuration de Catherine BRETENOUX, Alain BOURGEOIS ayant la procuration de Gérard HOWALD, Catherine GAY, Mustapha ADRAYNI ayant la procuration de Lucette LALEVEE, Claudine CAMUS, Guy SCHILLING, Fatima EZAROIL ayant la procuration de Malika GHAZZALE, Etienne MANGEOT ayant la procuration de Jean-Robert GORCE, Thierry BAUER, Marie-Jeanne CHRETIEN ayant la procuration de Patrick THIERY, Alain COCUSSE, Denis PICARD, Christelle AMMARI, Dominique PERRIN (à compter de la 2018.04.08), Jean Pierre COUTEAU.
<u>Étaient excusés :</u>	Thierry COLLET, Claude MANET, Jean-François SEGALT, Yolande AGRIMONTI, Jean-Robert GORCE, André MAGNIER, Michel NOISETTE, Patrick THIERY, François MANSION, Jean-François MATTE, Lydie LEPIOUFF, Christine ASSFELD LAMAZE, Catherine BRETENOUX, Lucette LALEVEE, Gérard HOWALD, Malika GHAZZALE.
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2018-04-19 : 11 procurations. De la 2018-04-19b à la fin : 10 procurations.
<u>Avis de suppléance :</u>	3 suppléances.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Mustapha ADRAYNI
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2018-04-06 : 53 présents. A la 2018-04-07 : 54 présents. De la 2018-04-08 à la 2018-04-19 : 55 présents. De la 2018-04-19bis à la 2018-04-37 : 56 présents. De la 2018-04-38 à la fin : 55 présents.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2018-04-06 : 64 votants. Pour la 2018-04-07 : 65 votants. De la 2018-04-08 à la 2018-04-37 : 66 votants. De la 2018-04-38 à la fin : 65 votants.

Vu l'article 20 du Code des Marchés Publics (pour les marchés/contrats conclus avant le 1^{er} Avril 2016 – date d'entrée en vigueur de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, et du décret du décret n°2016-360 relatif aux marchés publics),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Hazelle-en-Haye n° 81-2014 du 4 décembre 2014 autorisant la signature et la notification du marché de « Collecte des ordures ménagères résiduelles en porte à porte avec système informatique embarqué jusqu'au centre de vidage. Collecte des recyclables secs (hors verre) en porte à porte jusqu'au centre de vidage. Maintenance des bacs » (Lot 3),

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terres Toulaises n° 2017-02-22 du 26/01/2017 autorisant la signature des avenants de transfert des marchés publics et contrats (changement de personne publique contractante) suite à fusion dont les 7 lots des marchés de gestion des ordures ménagères de l'ex CC2H,

En accord avec le prestataire du groupe SUEZ assurant actuellement la maintenance des bacs roulants (OMr et collecte sélective hors verre) présents sur le territoire de l'ex CC2H, **la Communauté de Communes Terres Toulaises souhaite reprendre en régie, au 1^{er} septembre 2018, la gestion de cette prestation (réparation des récipients, pièces et accessoires détériorés, volés ou mis hors service)**, dans le but d'harmoniser les pratiques de la Collectivité dans la gestion des bacs roulants pucés dans le cadre de la TEOM incitative.

Dans ce cadre, il est nécessaire de formaliser un avenant au marché pour retirer les prestations afférentes et supprimer la ligne de prix correspondante :

<i>Montant annuel en euros hors taxe</i>		Prix unitaire à la signature du marché	Retrait suite à avenant proposé	
Lot 3	3.3.	Maintenance des bacs roulants (pucés ou non), conformément au C.C.T.P.	9 500,00 € HT	0,00 € HT

Considérant que les dispositions décrites ci-dessus sont nécessaires à un service de qualité à rendre aux administrés de la Collectivité en matière de gestion des ordures ménagères,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- **D'autoriser le Président à signer l'avenant correspondant au marché n° 2015-OM-3 de « Collecte des ordures ménagères résiduelles en PàP avec système informatique embarqué jusqu'au centre de vidage. Collecte des recyclables secs (hors verre) en PàP jusqu'au centre de vidage. Maintenance des bacs »**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

